

**Certificat d'examen de type
n° F-06-D-0943 du 20 juillet 2006**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F040077-D5

Compteur d'énergie électrique

SAGEM

type S10C3

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 28 décembre 1935 relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique et de l'arrêté du 6 janvier 1987 relatif à la construction, et à l'approbation de types de compteurs d'énergie électrique, fondés sur un principe électronique.

FABRICANT :

SAGEM TUNISIE – Borj Ghorbel – 2013 BEN AROUS – Tunisie.

DEMANDEURS :

SAGEM Communication – Siège social – 27, rue Leblanc – 75512 PARIS Cedex 15 – France,

SAGEM TUNISIE – Borj Ghorbel – 2013 BEN AROUS – Tunisie.

OBJET :

Le présent certificat complète les certificats d'examen de type accordés à la société SAGEM TUNISIE et SAGEM COMMUNICATION par :

- § la décision d'approbation n° 01.00.573.001.1 du 21 novembre 2001,
- § le certificat d'examen de type n° F-03-D-008 du 6 janvier 2003,
- § le certificat d'examen de type n° F-03-D-156 du 7 avril 2003,
- § le certificat d'examen de type n° F-05-D-284 du 15 février 2005,
- § le certificat d'examen de type n° F-05-D-1414 du 10 août 2005,

relatifs au compteur d'énergie électrique SAGEM type S10C3.

CARACTERISTIQUES :

Le compteur d'énergie électrique SAGEM type S10C3 diffère du type approuvé par les certificats précités par la possibilité d'utiliser un nouveau logiciel :

- version du logiciel : V10.8
- somme de contrôle : 9A0EAFFF (hexadécimal)

Dans ce cas, le compteur d'énergie électrique SAGEM type S10C3 peut être commercialisé sous l'appellation suivante : S10C3-2.

D'autre part, la dénomination du type S10C3 peut être personnalisée par un code alphanumérique à deux caractères au plus inscrit distinctement à la suite de l'identification du type S10C3. Cette personnalisation correspond à l'ajout de nouvelles caractéristiques qui ne modifient pas les caractéristiques métrologiques certifiées du compteur d'énergie électrique SAGEM type S10C3. Le dossier correspondant à chaque personnalisation et à l'ajout de nouvelles caractéristiques est déposé au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE).

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La marque d'examen de type figurant sur la plaque d'identification du compteur d'énergie électrique SAGEM type S10C3 est identique à celle fixée par les certificats précités : le numéro et la date du certificat initial.

Les inscriptions réglementaires sont identiques à celles fixées par les certificats précités.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

La vérification primitive des compteurs d'énergie électrique SAGEM type S10C3 est effectuée par SAGEM TUNISIE.

Les conditions particulières de vérification primitive sont identiques à celles fixées par les certificats précités.

DÉPÔT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/F040077-D5 et chez les demandeurs.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 21 novembre 2011.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification